

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 30 MARS 2026

PRÉSENTS

MME CLOET ANN

BOURGMESTRE-PRÉSIDENTE

M. VAN GYSEL PASCAL, M. HARDUIN LAURENT, M. VACCARI DAVID, M. VARRASSE SIMON, MME DE WINTER CAROLINE, MME ROGGE ANNE-SOPHIE, M. JOUEN CÉDRIC

ÉCHEVINS ;

M. LECLERCQ VICTOR,

PRÉSIDENT DU CPAS ;

M. CASTEL MARC, MME VANDORPE MATHILDE, MME AHALLOUCH FATIMA, M. MOULIGNEAU FRANÇOIS, MME NUTTENS REBECCA, M. RADIKOV JORJ, M. GISTELINCK JEAN-CHARLES, M. HACHIMI KAMEL, MME HOSSEY GAELLE, M. LOOSVELT PASCAL, M. ROUSMANS ROGER, MME DEMETS SOPHIE, MME VANDENBUSSCHE MARTINE, M. MOREL THIBAUT, MME PROUVOST SOPHIE, M. LECLERCQ VICTOR, M. VARRASSE SÉBASTIEN, M. BRACQ CHARLES, M. MERCIER STEVE, M. PROVIS EMMANUEL, M. LELOUP PASCAL, M. SOETE SYLVAIN, M. BENYACOB ABDEL, M. CARRETTE MAXIME, MME CARRETTE NATHALIE, M. NYS JEAN-PIERRE, MME CHRISTIAENS VÉRONIQUE, MME BRACHOT ISABELLE, M. GAUTIER FACON,;

CONSEILLERS COMMUNAUX ;

MME BLANCKE NATHALIE

DIRECTRICE GÉNÉRALE

SÉANCE PUBLIQUE

35^e **OBJET : SOUTIEN A LA RESSOURCERIE DANS LE VISEUR DU GOUVERNEMENT WALLON.**

Le Conseil communal,

Vu le Code de la Démocratie et de la Décentralisation ;

Considérant que nous avons tous été interpellés par le responsable de la Ressourcerie Le Carré ;

Considérant que nous connaissons tous la Ressourcerie et le rôle essentiel qu'elle joue dans notre ville, auprès de ses habitants et dans l'économie circulaire sur notre territoire wallon picard en particulier ;

Les chiffres parlent pour eux : la Ressourcerie Le Carré, c'est:

- 5 Ressourceries en Wapi, 5 Points Vélo, 1 Matériauthèque, 1 restaurant ;
- 176 travailleurs, dont 76 contrats CDI, dont 44 en insertion statut siné. La grande majorité de ces personnes étant des personnes embauchées sous article 60 ;

Considérant qu'en 2025, 2538 tonnes de biens ont été collectés avec un taux de réutilisation de 70%. Il ne s'agit pas d'une initiative isolée mais bien d'une mobilisation collective des différentes fédérations ;

Considérant que le Gouvernement Wallon est actuellement en train d'adopter une réforme importante des aides à l'emploi, qui prévoit notamment l'intégration du dispositif SINE dans un nouveau système de primes à l'embauche ;

Que faute d'être entendus par le Ministre compétent, Pierre Yves Jeholet, MR, le personnel de la Ressourcerie s'est décidé à contacter le groupe PS pour témoigner de leurs réalités et leurs craintes ;

Considérant que le texte, porté par Monsieur le Ministre Pierre-Yves Jeholet, a récemment été adopté en deuxième lecture ;

Qu'il est difficile de comprendre la logique qui veut qu'à la fois les conditions d'accès au chômage soient restreintes et les moyens pour la mise ou la remise à l'emploi diminuer, d'autant plus qu'il s'agit ici d'un public particulier, des personnes très éloignées de l'emploi ;

Considérant que si les conditions de soutien à l'emploi ne permettent plus de maintenir ce modèle, la poursuite des activités pourrait être remise en question, avec un impact direct pour les travailleurs concernés et pour les services rendus localement ;

Que dans ce contexte, le secteur de l'économie sociale formule plusieurs propositions concrètes afin de préserver la capacité d'insertion des entreprises actives sur les territoires :

- Préserver le budget actuellement consacré au dispositif SINE pour les entreprises d'économie sociale et les publics-cibles qu'elles accompagnent ;
- Permettre la reconduction de l'aide lorsque cela est nécessaire, sur base d'une évaluation des besoins des travailleurs en insertion ;
- Maintenir un soutien adapté aux entreprises d'insertion et aux IDESS, afin qu'elles puissent continuer à jouer leur rôle dans les parcours vers l'emploi durable.

Considérant qu'au-delà des aspects techniques de la réforme, ces propositions visent à préserver des emplois locaux, des parcours d'insertion et des services utiles aux habitants de nos territoires ;

Considérant que l'Economie Sociale est une des solutions pour résorber le taux de chômage en Wallonie ;

C'est en ce sens que le groupe PS demande au Conseil communal :

À des voix,

Article 1^{er}. – De s'engager à soutenir dans sa démarche la Ressourcerie, acteur essentiel sur le territoire tant en matière de développement durable que de remise à l'emploi ;

Art. 2. – D'entamer une démarche commune avec les membres du conseil des élus et bourgmestres de Wapi afin d'avoir une approche collective ;

Art. 3 – De prendre toute initiative utile à permettre de soutenir la Ressourcerie.

PAR LE CONSEIL :

Par ordonnance :

La Directrice générale,
N. BLANCKE

La Présidente,
A. CLOET

POUR EXTRAIT CONFORME :

La Directrice générale,

La Bourgmestre,

N. BLANCKE



A. CLOET